

Compte Rendu du CHSCT du 4 avril 2017

Ordre du jour :

1. Approbations des Procès Verbaux des CHSCT précédents
2. Conditions de vie au travail et prévention des Risques Psycho-Sociaux
3. Présentation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels et du Plan Annuel de Prévention du Morbihan et de la Direction du Contrôle Fiscal Ouest
4. Point immobilier
5. Visites CHSCT
6. Questions diverses

**1. Approbations des Procès Verbaux des CHSCT précédents**

Lors de cette instance, nous avons approuvé 4 procès verbaux de précédents CHSCT (de juin 2016 à janvier 2017).

Le président du CHS, souhaite une application stricte de la note ministérielle et du décret d'application. Lesquels prévoient, notamment, que l'approbation des PV soit systématiquement inscrite à l'ordre du jour. Jusqu'alors les dysfonctionnements, maintefois signalés, du CHSCT dans le département ne le permettaient pas.

En l'absence de la Secrétaire Animatrice, la Direction a fait appel à une entreprise privée pour enregistrer l'instance et rédiger le PV.

Nous avons déploré une nouvelle fois que l'administration ne se dote pas des capacités d'avoir le personnel nécessaire pour pallier à cet arrêt maladie, et préfère sous-traiter une mission à une entreprise privée. (Quid du coût ?)

Cette solution n'est pas satisfaisante non plus sur le plan des autres missions réalisées par la Secrétaire Animatrice. Qui va gérer la mise en place des formations, les convocations, le suivi du budget et l'organisation des visites de services ?

Actuellement, le Secrétariat Général ne donne pas de réponse à la demande de remplacement formulée.

**2. Conditions de vie au travail et prévention des RPS**

Le Président du CHSCT a affirmé sa volonté de porter une attention particulière aux RPS dans le département. Dans un long discours, il nous a indiqué que ce point serait abordé lors du collège des chefs de services, et qu'une vigilance personnelle des encadrants sera demandée. Il souhaite que la gestion de ces risques soit intégrée pleinement dans les pratiques professionnelles, et qu'il y ait plus de dialogue au sein des équipes. Une

formation sur le management est régulièrement actualisée pour les cadres. Il souhaite également que les agents soient sécurisés sur les "futurs possibles de la Direction et de leurs métiers" car "l'absence de vision à moyen terme est préjudiciable au bon fonctionnement des équipes".

Après ce discours plein de bonnes intentions, nous sommes intervenus en indiquant que le problème n'était pas traité à la source, et que sans emplois supplémentaires et l'arrêt des suppressions de postes, ces mesures ne seraient pas suffisantes.

Nous avons ensuite repris, point par point les éléments transmis dans la fiche de travail que la Direction nous a fourni, et demandé :

- une nouvelle fois que le Tableau de Bord de Veille Sociale soit transmis au CHSCT pour qu'il puisse correctement exercer ses missions,
- que la Trésorerie du Palais soit inscrite comme "poste spécifique", et à ce que les conditions de vie sur l'île (logement notamment) soit améliorées,
- que le "guide du manager" édité par le Secrétariat Général et transmis aux chefs de services nous soit fourni,
- que les agents qui sont en congé maladie longue durée soient suivis en CHSCT.

### 3. DUERP et PAP du Morbihan et de la DIRCOFI Ouest

*(Pour mémoire, le PAP est la liste des actions qui seront engagées pour lutter contre les risques recensés dans le DUERP, que vous avez complété)*

Les Organisations Syndicales ont rédigé des avis communs sur les Plans Annuels de Prévention fournis.

Concernant la DIRCOFI, nous n'avons pas été associés à l'élaboration du DUERP, et nous ne mettons en place que partiellement les actions prévues dans le PAP. Nous avons donné un avis favorable, en soulignant une nouvelle fois notre souhait de voir se créer un CHSCT spécifique à cette direction.

Concernant le PAP de la DDFiP 56, alors que de très nombreuses lignes du DUERP concernent les Risques Psycho-Sociaux, une seule des lignes du PAP est consacrée à ces risques !

Constat : la Direction du Morbihan est d'ores et déjà en contradiction avec les bonnes intentions évoquées en début de réunion...

Nous avons de nouveau souligné que l'Assistant de Prévention ne pourrait accomplir ses missions avec un temps de travail limité à 50% sur cette fonction.

### 4. Point immobilier

Retour sur le Groupe de Travail qui a eu lieu sur le bâtiment rue Jérôme d'Arradon. La Direction n'a fourni qu'un résumé très limité de ce GT, qui était pourtant assez dense, ce qui a permis d'éluder des points de vigilance précis comme le stationnement sur le site, les dangers de la sortie du parking, l'amiante, etc.

Une preuve de plus - s'il en fallait - du peu d'intérêt des GT. Ces points devraient être étudiés en séance plénière pour qu'ils figurent dans le PV.

Nous avons également réaffirmé notre volonté de ne pas participer aux GT proposés par la Direction suite aux réorganisations que nous avons par ailleurs condamné, et qui plus est en l'absence des agents concernés !

Nous ne sommes ni architecte d'intérieur, ni ergonome, ni médecin, et il ne nous appartient pas de décider du meilleur emplacement des mobiliers en l'absence des collègues qui travailleront dans les locaux.

La Direction nous a informé que le service France Domaine serait amené à rejoindre la cité administrative avant le déménagement sur le site de Troadec.

Le bâtiment de Troadec devrait commencer à sortir de terre début 2018, pour une livraison mi-2019. Nous avons demandé un CHSCT spécifique sur le sujet en anticipation des plans pour que nous puissions encore avoir une possibilité d'action sur le projet avant que tout ne soit bouclé.

## 5. Visites CHSCT

Les compte-rendus des visites effectuées en 2016 et début 2017 ont été étudiés.

La Direction s'engage à donner suite aux remarques portées par les OS.

Nous serons extrêmement vigilant sur les mesures qui seront prises sur les postes qui nous ont fait part de difficultés particulières, notamment sur les questions d'effectifs et d'emplois.

La Direction a validé les propositions des OS pour les visites à programmer sur l'année 2017 :

- Pôle de Contrôle des Revenus Patrimoniaux (Vannes)
- Service des Recettes Non Fiscales/Taxe d'AMénagement(Vannes)
- Trésorerie de Gourin
- Trésorerie d'Hennebont
- Pôle de Recouvrement Spécialisé (Vannes)

Le calendrier sera fixé prochainement.

Ces visites sont l'occasion de vous exprimer sur votre quotidien. N'hésitez pas à nous faire part de vos ressentis pour que nous puissions porter un revendicatif fort sur l'amélioration de vos conditions de travail.

## 6. Questions diverses

### Point sur le budget :

La Direction nous demande une fois encore de prendre en charge l'achat du mobilier pour les agents. Nous nous y refusons fermement. Il s'agit de nos outils de travail, et c'est le minimum qu'un employeur doit fournir à ses agents ! Si vous acceptons aujourd'hui l'achat de bureau, demain ça sera les ordinateurs, et les stylos...

Nous avons abordé les difficultés liées au stationnement sur les différents sites.

Sur Auray, il a été demandé à ce que le code de la barrière soit communiqué à tous les agents du site, mais la Direction est restée muette sur le sujet.

Sur Vannes, nous avons fermement dénoncé le manque de places de stationnement, ainsi que l'obligation de payer pour les agents ne pouvant se garer dans l'enceinte de la cité. Ce constat est d'autant plus agaçant que des places "réservées" pour des cadres sont souvent disponibles dans le parking du sous-sol. Pour Solidaires, ce "privilège de classe" est insupportable et devrait être aboli. Pour la Direction, *"il ne semble pas anormal qu'un avantage soit attribué à la fonction"*.

A croire qu'il faudra que nous reprenions nous-même les privilèges alloués aux dirigeants...

<b>Les élus de Solidaires aux Finances au CHSCT – Morbihan</b>	
Véronique Tribouillois – Tit	Annick Le Gall – Suppl
Nicolas Lhuillery – Tit	Laurence Pézière – Suppl
Françoise Mathieu – Tit	Nicolas Gauthier – Suppl
<b>Experts au CHSCT :</b>	
Yannick Le Sausse	Annie Rio

**En cas de problème, n'hésitez pas à prendre contact avec les élus, les militants, les correspondants de Solidaires finances !**